



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 novembre 1999**

**Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes -  
Avenant n°1 aux marchés de travaux**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 Novembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99587

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999**

**Bâtiments**

**Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes -  
Avenant n°1 aux marchés de travaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que des travaux de rénovation des vestiaires sous les tribunes du stade Espinassou sont en cours. Ces travaux commencés depuis juin 99 suivent un cours normal. Cependant, suite à la phase démolition, et pour satisfaire

aux exigences techniques de sécurité, des adaptations mineures au programme initial s'avèrent nécessaires notamment la reprise de certaines fondations existantes insuffisantes et la reconstruction d'un escalier.

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Désignation	Entreprise	Marché initial + tranche conditionnelle	Avenant	Nouveau montant	%
1	Gros oeuvre VRD	Turpaud & fils	1.608.701,36	73.364,38	1.682.065,74	4,56 %
2	Menuiseries PVC et bois	Printemps	552.580,38	25.556,95	578.137,33	4,63 %
3	Cloisons	Vincent	99.282,17	0.00	99.282,17	0,00 %
4	Revêtements de sol scellés	Vincent	358.958,92	8.672,29	367.631,21	2,42 %
5	Peinture	Rouvereau	48.845,42	1.136,05	49.981,47	2,33 %
6	Charpente métallique couverture serrurerie	Guyonnet	584.260,26	3.232,08	587.492,34	0,55 %
7	Etanchéité	Etanchéité du Sud Ouest	81.816,36	- 18.506,07	63.312,29	-22,62 %
8	Plomberie sanitaire	Self Industries	342.752,44	- 12.771,54	329.980,90	-3,73 %
9	Chauffage ventilation	SCA Finergie SNGC	523.196,09	0.00	523.196,09	0,00 %
10	Electricité courants faibles	E.I. centre ouest	301.500,00	- 18.722,19	282.771,71	-6,21 %
	<b>TOTAL</b>		<b>4.501.895,40</b>	<b>61.961,85</b>	<b>4.563.857,25</b>	<b>1,38 %</b>

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

En raison des modifications apportées au programme initial des travaux, les délais contractuels des travaux de la tranche ferme sont prolongés depuis la fin du délai contractuel jusqu'à la date de notification de l'avenant plus quinze jours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 1 aux marchés de travaux.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
 Bernard BELLEC  
 L'Adjoint Délégué

Robert LEON